POLITIQUE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS)

Septembre 2025

Lycée Louis Massignon : Economic license:CN-1002039, ADEK Educational license: 128
Version : 1.0
Date d'entrée en vigueur : Septembre 2025
Prochaine révision : Septembre 2026
Référence ADEK : ADEK School PE and School Sports Policy (September 2024, Version 1.2)

Introduction

Au Lycée Louis Massignon, nous sommes convaincus que l'activité physique et le sport jouent un rôle essentiel dans l'épanouissement de chaque élève. L'éducation physique et sportive (EPS), qui fait partie intégrante de l'emploi du temps, ainsi que les activités sportives proposées en dehors des cours, contribuent de manière fondamentale à la santé, au bien-être et au développement de compétences importantes pour une vie active et équilibrée. Notre engagement est de former des jeunes capables de faire des choix éclairés pour leur santé et d'adopter un mode de vie actif, responsable et solidaire, en cohérence avec les objectifs du système éducatif français et les directives locales, notamment la politique de l'ADEK relative au sport et à l'éducation physique (*Physical Education and school sport Policy*).

Cette politique est un document évolutif et sera régulièrement révisée afin de garantir sa pertinence et son alignement avec les directives de l'ADEK et les besoins de notre communauté scolaire.

1. Nos objectifs pour vos enfants

Cette politique a pour but de créer une culture où l'engagement dans l'activité physique est encouragé pour tous. Nos objectifs principaux sont :

- Améliorer la santé physique des élèves.
- Développer leurs capacités motrices et leur connaissance de leur corps.
- Leur apprendre à gérer leur effort et à devenir autonomes dans leur pratique.
- Développer le sens des responsabilités, le respect des règles et l'esprit d'équipe.
- Les aider à construire un mode de vie sain et actif pour longtemps.
- Leur faire découvrir une variété de sports et d'activités physiques et artistiques, construisant ainsi une culture sportive.
- Veiller à ce que tous les élèves, quelles que soient leurs capacités, puissent participer et progresser dans un environnement inclusif.

- Partager le plaisir de bouger et de faire du sport.

2. Mise en oeuvre : l'EPS au quotidien

L'EPS est une matière obligatoire pour tous les élèves, de la maternelle au lycée. Voici le volume horaire du sport selon les classes :

- **Maternelle** : 30 minutes minimum par classe et par jour.
- **Primaire** (CP au CM2) : 2 heures 25 par semaine (3 séances de 45 minutes hebdomadaires).
- **Collège** (6e à la 3e) : 4 heures par semaine en 6ème puis 3 heures pour les autres classes du collège.
- **Lycée** : 2 heures par semaine.

L'uniforme d'EPS est obligatoire pour chaque séance. Il est demandé que cette tenue soit respectueuse, en particulier des coutumes locales, adaptée à la morphologie de l'élève et ne restreignant pas les mouvements. Les chaussures confortables et adaptées à la pratique sportive sont également importantes.

3. Les activités sportives enseignées par niveau :

Notre programme d'EPS propose une diversité d'activités physiques, sportives et artistiques (APSA) pour enrichir l'expérience de chaque élève. Le programme est structuré par cycles et s'organise autour de domaines d'apprentissage définis par les programmes officiels français. Ces domaines permettent de travailler différentes compétences essentielles.

3.1. En maternelle

En **maternelle**, l'activité physique s'articule autour de quatre objectifs :

- **Agir dans l'espace, la durée et sur les objets** : Les élèves apprennent à sauter, courir, lancer, et à manipuler des objets.

- **Adapter ses équilibres** et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés : les élèves développent leur équilibre et leur capacité à se déplacer dans divers environnements.

- **Communiquer avec les autres** au travers d'actions à visée expressive ou artistique : les élèves participent à des jeux collectifs et des activités expressives.

- **Collaborer, coopérer, s'opposer** : les élèves apprennent à interagir avec leurs pairs dans des jeux et des activités structurées.

3.2. En primaire (du CP au CM2)

Les élèves découvrent et pratiquent des activités relevant des quatre grands domaines d'apprentissage de l'Éducation Physique et Sportive (EPS). Ces domaines structurent les apprentissages tout au long de leur scolarité pour construire des compétences motrices, méthodologiques et sociales. Le programme annuel est varié et organise la pratique des activités physiques sportives et artistiques (APSA) autour de ces quatre champs. Chacun d'eux englobe

une famille d'expériences motrices dans lesquelles les compétences générales d'EPS sont travaillées et développées pour contribuer aux cinq domaines du socle.

3.2.1. Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée

Il s'agit de développer la capacité des élèves à se dépasser et à évaluer leurs résultats. Lors de **parcours athlétiques** (course, sauts et lancers…), les élèves apprennent à mobiliser leurs ressources pour réaliser la meilleure performance possible et à utiliser leur vitesse pour aller plus loin ou plus haut. Ils commencent à utiliser des outils de mesures simples pour évaluer leur performance et à mettre en relation leurs actions et les résultats obtenus.

3.2.2. Adapter ses déplacements à des environnements variés

Ce champ concerne les activités pratiquées dans des milieux différents nécessitant une adaptation et une gestion de la sécurité. La natation, par exemple, est une priorité au primaire, visant la validation du pass nautique en fin de CE2 et l'apprentissage du savoir nager en fin de CM2.

3.2.3. S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique

La gymnastique, l'acrosport ou l'art du cirque sont pratiqués en primaire. L'objectif est d'utiliser le pouvoir expressif du corps, d'enrichir son répertoire d'actions, de reproduire une séquence simple apprise ou inventée. L'engagement en sécurité est essentiel dans ces activités. Les élèves peuvent mobiliser leur imaginaire pour créer du sens et de l'émotion dans des prestations, et assumer différents rôles comme celui de chorégraphe ou de juge.

3.2.4. Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Cela concerne les jeux de ballons et sports collectifs tels que le tchoukball, le dodgeball, le basketball, le rugby, ou encore les jeux de raquette (badminton, le tennis de table…). Les élèves apprennent à comprendre le but du jeu et orientent leurs actions vers la cible, à accepter l'opposition et la coopération. Le respect des règles essentielles de jeu et de sécurité est fondamental.

3.3. Au collège (de la 6e à la 3e)

Les élèves continuent à approfondir les **quatre domaines d'apprentissage** décrits pour le primaire, avec une complexité croissante. Les activités proposées couvrent :

- Les activités athlétiques (courses, sauts, lancers, relais pour valoriser l'inclusion).
- Les parcours aquatiques, plus ludiques et la natation sportive.
- Les activités en environnement varié (sauvetage, souvent abordé à partir de la 4ème).
- Les activités physiques artistiques (danse…).
- Les activités gymniques (acrosport, gymnastique sportive).
- Les jeux et sports collectifs (handball, basket-ball, football, rugby, volley-ball, tchoukball, volley-ball, ultimate…).
- Les sports et jeux de raquette (badminton, tennis de table…).

Le passage au collège met l'accent sur la gestion des transformations corporelles et psychologiques de l'adolescence, aidant les élèves à construire une image positive d'eux-mêmes et à s'investir dans des projets individuels et collectifs.

Ce panel d'activités permet à chaque élève, dans son individualité, de trouver les ressources nécessaires pour découvrir, progresser et partager. Les élèves seront également amenés à exercer des rôles sociaux participatifs, tels que celui d'arbitre ou d'observateur, de chorégraphe afin d'apprendre à s'exprimer et à s'affirmer face à un public. Le respect des partenaires, des adversaires, de l'arbitre est un point central de l'enseignement français.

3.4. Au lycée

L'EPS au lycée s'organise autour de cinq grands domaines d'apprentissage. Les pratiques visent à développer l'autonomie, la performance, l'expression, la prise d'initiative et la connaissance de soi. Les activités sont choisies pour permettre d'atteindre des objectifs de fin de lycée :

- **Atteindre une performance maximale** : Vise à réaliser la meilleure performance possible. Activités : courses (800 m), natation de vitesse…
- **S'adapter à des environnements changeants** : Vise à se déplacer de manière sécurisée et autonome dans des milieux variés. Activités : sauvetage.
- **Créer et présenter une performance artistique ou acrobatique** : Vise à s'exprimer corporellement devant un public. Activités : danses, acrosport.
- **Maîtriser l'affrontement en sport collectif ou individuel** : Vise à s'engager tactiquement pour gagner face à un ou plusieurs adversaires. Activités : basketball, handball, tennis de table, badminton.
- **Prendre soin de soi et s'entretenir** : Ce domaine, spécifique au lycée, vise à gérer son activité physique pour développer sa santé et son bien-être. Activités : step, musculation.

4. L'Union des Jeunes Sportifs (UJS)

En complément des cours obligatoires d'EPS, l'Union des Jeunes Sportifs (appelée UJS) offre aux élèves du collège et du lycée qui le souhaitent l'opportunité de pratiquer davantage d'activités sportives dans un cadre différent, basé sur le volontariat. L'UJS promeut l'inclusion, la mixité, la citoyenneté et la participation à des rencontres et compétitions sportives, au niveau local, national voire international. Au **collège**, les élèves peuvent pratiquer la natation, le basket, le football masculin et féminin, le badminton… Ils ont pu également découvrir de nouvelles activités comme la plongée ou Bounce. Au niveau **lycée**, les activités proposées à l'UJS incluent notamment le football, le basketball, la musculation, le badminton et le volley.

Les élèves inscrits à l'UJS sont également prioritaires pour participer en tant que jeunes coachs ou jeunes organisateurs dans les rencontres sportives organisées par l'établissement, voire même lors d'évènements rassemblant les lycées français des Emirats arabes unis.

Un comité UJS est créé afin de renforcer la participation active des élèves au niveau de l'organisation de tournois, de la promotion des évènements et de la diffusion des informations via les réseaux sociaux. Cet engagement, qui reflète des "softskills" telles que l'autonomie, l'initiative, l'esprit d'équipe et le sens des responsabilités, constitue une expérience valorisable dans tout dossier de candidature pour l'enseignement supérieur.

1. Une école inclusive : l'EPS pour tous

Le lycée Louis Massignon s'engage activement pour l'inclusion de tous les élèves, notamment ceux ayant des besoins éducatifs particuliers (EBEP) ou en situation de handicap. L'objectif est de permettre à chacun de participer et de bénéficier d'une pratique physique régulière.

Plutôt que d'exclure, nous adaptons les activités aux possibilités de l'élève. Pour cela, il est essentiel que les familles fournissent les informations nécessaires via un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) ou un certificat médical détaillant ce que l'élève peut faire. L'équipe éducative travaille ensemble pour trouver les meilleures adaptations.

Les adaptations possibles sont variées : par exemple, ajuster l'intensité, la distance ou le temps de récupération ; modifier l'espace de jeu ou le matériel utilisé ; adapter la notation ou le barème ; ou valoriser la participation dans différents rôles (comme observateur, arbitre, coach ou organisateur) plutôt que seulement la performance physique directe. Des activités comme la natation, le tennis de table ou la musculation peuvent faciliter l'intégration. Une attention particulière est portée à la communication des consignes, notamment pour les élèves ayant des difficultés auditives ou de compréhension. L'important est de créer un climat de confiance, de bienveillance et de sécurité pour que l'élève puisse s'engager au mieux. L'EPS, plus que n'importe quelle autre matière, est une école de vie où l'entraide et l'empathie sont essentielles pour amener nos jeunes élèves au respect des autres.

2. L'évaluation en EPS

L'évaluation en EPS ne se limite pas à la performance. Elle prend en compte les compétences développées par les élèves (les objectifs de fin de lycée au lycée, AFL), le socle commun au primaire et collège), leur capacité à s'engager dans des situations concrètes, et leur aptitude à assumer différents rôles sociaux (comme juge ou observateur). Nous utilisons divers outils pour suivre les progrès individualisés de chaque élève.

Conclusion

La politique d'EPS du Lycée Louis Massignon reflète notre volonté de proposer une éducation par le mouvement ambitieuse et ouverte à tous. Nous souhaitons offrir un parcours structuré de la maternelle au lycée, fondé sur des valeurs de respect, d'engagement, de solidarité et visant la réussite de chaque élève. Ce projet pédagogique collectif est conçu en tenant compte des spécificités de nos élèves et de notre environnement. Nous cherchons également à créer des liens entre l'EPS et les autres disciplines pour enrichir les parcours éducatifs de nos élèves (santé, citoyenneté, etc.). En partenariat avec les familles, nous sommes déterminés à aider chaque jeune à grandir en bonne santé, physiquement et socialement éduqué, et à découvrir le plaisir durable de l'activité physique.

LYCÉE LOUIS MASSIGNON

ÉTABLISSEMENT EN GESTION DIRECTE

aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

PHYSICAL EDUCATION AND SPORTS POLICY (PE)

September 2025

Lycée Louis Massignon : Economic license:CN-1002039, ADEK Educational license: 128
Version : 1.0
Date d'entrée en vigueur : Septembre 2025
Effective date: September 2025
Next review: September 2026
ADEK Reference: ADEK School PE and School Sports Policy (September 2024, Version 1.2)

Introduction

At Lycée Louis Massignon, we believe that physical activity and sports play a vital role in the development of every student. Physical Education (PE), which is an integral part of the curriculum, as well as extracurricular sports activities, significantly contribute to health, well-being, and the development of important skills for an active and balanced life. Our commitment is to educate young individuals capable of making informed health choices and adopting an active, responsible, and supportive lifestyle, in line with the goals of the French educational system and local guidelines, particularly the ADEK Physical Education and School Sport Policy.

This policy is a living document and will be regularly reviewed to ensure its relevance and alignment with ADEK guidelines and the needs of our school community.

1. Our objectives for your children

This policy aims to create a culture where engagement in physical activity is encouraged for everyone. Our main objectives are:

- Improve students' physical health.
- Develop their motor skills and body awareness.
- Teach them to manage effort and become autonomous in their practice.
- Foster responsibility, rule respect, and team spirit.
- Help them build a healthy and active lifestyle for the long term.
- Introduce them to a variety of sports and physical/artistic activities to build a sports culture.
- Ensure all students, regardless of ability, can participate and progress in an inclusive environment.
- Share the joy of movement and sport.

2. Implementation: PE in daily life

PE is a mandatory subject for all students, from preschool to high school. Sports time by level:

- Preschool (Maternelle / KG): Minimum 30 minutes per class per day.
- Primary (CP to CM2 / Grades 1 to 5): 2h25 per week (3 sessions of 45 minutes).
- Middle school (6e (Grade 6) to 3e (Grade 9) / Grades 6 to 9): 4 hours/week in 6e (Grade 6), then 3 hours for other grades.
- High school (2nde to Terminale / Grades 10 to 12): 2 hours/week.

The PE uniform is mandatory for each session. It is required that this outfit be respectful, particularly of local customs, adapted to the student's body type and not restricting movement. Comfortable shoes suitable for sports practice are also important.

3. Sports activities by level

Our PE program offers a diverse range of physical, sporting, and artistic activities (APSA) to enrich each student's experience. The program is structured in learning cycles based on the French national curriculum and focuses on several essential competencies.

3.1 In Preschool (Maternelle / KG)

Preschool (Maternelle / KG) PE centers on four objectives:

- Acting in space, time, and on objects: learning to jump, run, throw, and manipulate objects.
- Adapting balance and movements to various environments and constraints.
- Communicating through expressive or artistic actions.
- Collaborating, cooperating, opposing: learning to interact through structured games.

3.2 In Primary (CP to CM2 / Grades 1 to 5)

Students discover and engage in activities based on the four main learning domains of Physical Education. These domains structure learning throughout their schooling to develop motor, methodological, and social skills. The annual program is varied and organizes the practice of physical, sports, and artistic activities (APSA) around these four fields. Each includes a family of motor experiences in which general PE competencies are worked on and developed to contribute to the five key curriculum areas.

3.2.1 Producing optimal, measurable performance by a set deadline

This involves developing students' ability to surpass themselves and evaluate their results. During athletic courses (running, jumping, and throwing...), students learn to mobilize their resources to achieve the best possible performance and to use their speed to go farther or higher. They begin to use simple measurement tools to assess their performance and to relate their actions to the results obtained.

3.2.2 Adapting movement to varied environments

This area focuses on activities in different settings requiring adaptation and safety management. Swimming, for example, is a priority in primary school, aiming at validating the water safety certificate at the end of Grade 3 (CE2) and learning how to swim by the end of Grade 5 (CM2).

3.2.3 Performing in front of others through artistic and/or acrobatic presentation

Gymnastics, acrosport, or circus arts are practiced in primary school. The objective is to use the expressive power of the body, enrich one's repertoire of actions, reproduce a simple learned or invented sequence. Safe participation is essential in these activities. Students can mobilize their imagination to create meaning and emotion in performances, and take on different roles such as choreographer or judge.

3.2.4 Leading and mastering a collective or individual confrontation

This concerns ball games and team sports such as tchoukball, dodgeball, basketball, rugby, or racket games (badminton, table tennis...). Students learn to understand the goal of the game and direct their actions toward the target, to accept opposition and cooperation. Respect for essential game and safety rules is fundamental.

3.3 In Middle school (6ème / Grade 6 to 3ème / Grade 9)

Students continue to deepen the four learning domains described for primary school, with increasing complexity. The activities offered cover:

- Athletic activities (running, jumping, throwing, relays to promote inclusion).
- Aquatic courses, more playful and competitive swimming.
- Activities in varied environments (lifesaving, often approached from 4e onwards).
- Artistic physical activities (dance...).
- Gymnastic activities (acrosport, competitive gymnastics).
- Games and team sports (handball, basketball, football, rugby, volleyball, tchoukball, ultimate...).
- Racket sports and games (badminton, table tennis...).

The transition to middle school emphasizes managing the physical and psychological transformations of adolescence, helping students build a positive self-image and invest in individual and collective projects.

This range of activities allows each student, in their individuality, to find the necessary resources to discover, progress, and share. Students will also be led to exercise participatory social roles, such as referee or observer, choreographer in order to learn to express themselves and assert themselves in front of an audience. Respect for partners, opponents, and referees is a central point of French education.

3.4 In high school

PE in high school is organized around five main learning domains. The practices aim to develop autonomy, performance, expression, initiative-taking, and self-knowledge. Activities are chosen to achieve end-of-high-school objectives:

- **Achieving maximum performance**: Aims to achieve the best possible performance. Activities: running (800m), speed swimming...
- **Adapting to changing environments**: Aims to move safely and autonomously in varied environments. Activities: lifesaving.
- **Creating and presenting an artistic or acrobatic performance**: Aims to express oneself physically in front of an audience. Activities: dance, acrosport.
- **Mastering confrontation in team or individual sports**: Aims to engage tactically to win against one or more opponents. Activities: basketball, handball, table tennis, badminton.
- **Taking care of oneself and maintaining fitness**: This domain, specific to high school, aims to manage one's physical activity to develop health and well-being. Activities: step, weight training.

4. Union of Young Athletes (UJS)

In addition to mandatory PE classes, the Union of Young Athletes (called UJS) offers middle and high school students who wish the opportunity to practice more sports activities in a different framework, based on volunteerism. The UJS promotes inclusion, diversity, citizenship, and participation in meetings and sports competitions, at local, national, and even international levels. In middle school, students can practice swimming, basketball, men's and women's football, badminton... They have also been able to discover new activities like diving or Bounce. At the high school level, activities offered at UJS include football, basketball, weight training, badminton, and volleyball.

Students enrolled in UJS are also given priority to participate as young coaches or young organizers in sports meetings organized by the school, or even during events bringing together French high schools in the United Arab Emirates.

A UJS committee is created to strengthen active student participation in organizing tournaments, promoting events, and disseminating information via social media. This engagement, which reflects "soft skills" such as autonomy, initiative, team spirit, and sense of responsibility, constitutes a valuable experience in any application file for higher education.

5. An inclusive school: PE for all

Lycée Louis Massignon is actively committed to the inclusion of all students, particularly those with special educational needs (EBEP) or disabilities. The objective is to enable everyone to participate in and benefit from regular physical practice.

Rather than excluding, we adapt activities to the student's possibilities. For this, it is essential that families provide the necessary information via a Personalized Support Plan (PAP) or a medical certificate detailing what the student can do. The educational team works together to find the best adaptations.

Possible adaptations are varied: for example, adjusting intensity, distance, or recovery time; modifying play space or equipment used; adapting grading or scoring; or valuing participation in different roles (such as observer, referee, coach, or organizer) rather than only direct physical performance. Activities like swimming, table tennis, or weight training can facilitate integration. Particular attention is paid to communicating instructions, especially for students with hearing or comprehension difficulties. The important thing is to create a climate of trust, kindness, and safety so that the student can engage to the best of their ability. PE, more than any other subject, is a school of life where mutual aid and empathy are essential to bring our young students to respect others.

6. Assessment in PE

Assessment in Physical Education is not limited to performance alone. It takes into account the competencies developed by students in line with the end-of-high-school objectives (AFL), the common foundation of skills in primary and middle school, their ability to engage in practical situations, and their aptitude to take on different social roles (such as judge or observer). Various tools are used to monitor each student's individual progress.

Conclusion

The PE policy of Lycée Louis Massignon reflects our desire to offer ambitious movement-based education open to all. We wish to provide a structured pathway from preschool to high school, based on values of respect, commitment, solidarity, and aimed at the success of each student. This collective educational project is designed taking into account the specificities of our students and our environment. We also seek to create links between PE and other disciplines to enrich our students' educational pathways (health, citizenship, etc.). In partnership with families, we are determined to help each young person grow in good health, physically and socially educated, and to discover the lasting pleasure of physical activity.

	Rédigé par	Révisé par	Approuvé par le/la cheffe d'établissement
Rédacteurs	Chargée de conformité Direction Enseignants d'EPS	Direction	Anne-Sophie GOUIX
Date	Septembre 2025	Septembre 2025	
Signature		Youcef Benhamou Anne-Sophie GOUIX Audrey Hosny - Guinard William Ribas	LYCEE LOUIS MASSIGNON LA PROVISEURE ABU DHABI - E.A.U.